

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**BUREAU DELIBERATIF**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE**  
**POMPEY**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 28 JUILLET 2020**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
13	9	10

Date de convocation  
22 juillet 2020

Date d'affichage du compte rendu

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet à dix-sept heures trente,  
le bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **TROGRIC LAURENT**, président.

Présents : **Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Dominique GRANDIEU, Pierre JULIEN, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Sébastien POINT, Laurent TROGRIC.**

Absents : **Sébastien DOSE, Jean-Jacques MAXANT, Carole SALEUR.**

Représentés : **David BLASIUS à Pierre JULIEN**

**Objet : Approbation du rapport d'activités 2019 de la SPL Gestion locale**  
**N° de délibération : 7**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Dans le cadre d'une délibération adoptée en date du 31 janvier 2019, le conseil communautaire avait validé l'adhésion du Bassin de Pompey à la SPL Gestion locale en lien avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.

Après une année de fonctionnement, il est nécessaire de se prononcer sur le rapport d'activités 2019 qui a été présenté à son Conseil d'administration le 27 février 2019.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### **Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Vu le rapport d'activités de la SPL Gestion locale annexé,

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** du rapport d'activités de la SPL Gestion locale au titre de l'année 2019.

**L'ASSEMBLEE PREND ACTE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le président  
Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20200728-07-DE  
Date de réception préfecture :  
03/08/2020